

Organisme certificateur  
*AFAQ AFNOR Certification*  
11, avenue Francis de Pressensé  
93571 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex  
■ : (33) 1.46.11.37.00 - Fax : (33) 1.49.17.91.91  
Site Internet : <http://www.marque-nf.com>



Organisme mandaté  
*Comité National Malveillance Incendie Sécurité SAS*  
C.N.M.I.S. s.a.s - 8, place Boulnois - 75017 PARIS  
■ : (33) 1.53.89.00.40 - Fax : (33) 1.45.63.40.63  
Site Internet : <http://www.cnmis.org>

## PROCES-VERBAL D'ESSAI N°-26 - TS 108 A4

Délivré à : **CHUBB**  
Adresse : **10, avenue du Centaure  
BP 8408  
95806 CERGY PONTOISE Cedex**

Laboratoire ayant effectué les essais : **CNPP VERNON**

Référence N° : **DH 96 00 56 Z du 08/03/2005**

Dénomination technique : **Tableau de Signalisation**

Désignation commerciale : **Activa 128**

Ce procès-verbal compte 5 pages (page de garde incluse).

Compte tenu des résultats portés sur le rapport d'essais ci-inclus, concernant association du Tableau de Signalisation

### **Activa 128**

le C.N.M.I.S S.A.S a délivré un droit d'usage de marque NF et un procès-verbal d'essai sous le numéro - TS 108 A4.

Paris, le 25 avril 2006

**Pour le C.N.M.I.S S.A.S**  
Le Responsable Certification

José CAMPO  
LA SECURITE CERTIFIEE



Ce procès-verbal ne peut-être reproduit ou publié que dans sa forme intégrale, le C.N.M.I.S s.a.s déclinant toute responsabilité en cas de reproduction ou publication non conforme.  
Toutes contestations seront de la compétence exclusive des Tribunaux de Paris, même en cas d'appel en garantie ou d'intervention forcée, et au cas de pluralité des défendeurs.

**CNPP  
ENTREPRISE**

Filière du  
Centre National  
de Prévention et  
de Protection

SARL au capital  
de 2 286 735 Euros

LABORATOIRES  
D'ESSAIS



CNPP - VERNON  
BP 2265  
F - 27950 ST-MARCEL

## RAPPORT D'ESSAI N° DH 96 00 56 Z

DEMANDE PAR

**CNMIS**  
8 Place Boulnois  
75017 - PARIS

OBJET

: VERIFICATION D'ASSOCIATION DE  
MATERIELS A UN EQUIPEMENT  
DOSSIER ENREGISTRE SOUS  
LE N° 2005 05 48

### ADDITIF N° 26 AU RAPPORT D'ESSAI N° DH 96 00 56

DENOMINATION TECHNIQUE  
DE L'EQUIPEMENT

: TABLEAU DE SIGNALISATION

REFERENCE COMMERCIALE

: ACTIVA 128

CONSTRUCTEUR

: CHUBB SECURITE

Cachet et signature  
du Directeur



Visa du responsable d'essai  
Date du présent rapport d'essai  
Le présent rapport d'essai comporte

: *RP*  
: - 8 MARS 2006  
: 4 pages

A-S

*Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF gérée par le CNMIS*

Trame n° 46 - Version 1

Ce rapport qui ne saurait constituer ni une homologation, ni un agrément, ni une qualification de quelque nature que ce soit, concerne exclusivement les produits, matériels ou installations qui ont été présentés à l'examen du laboratoire. Il ne peut être reproduit ou publié que dans sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent rapport pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général, les travaux envisagés pouvant être publiés par ses soins.



## RAPPORT D'ESSAI N° DH 96 00 56 Z

### I - OBJET

Vérification d'association de matériels à un équipement.

Date de début des essais : 23/02/2006

Date de fin des essais : Date du présent rapport d'essai

#### A. Enumération

1. Déclencheurs manuels conventionnels : MCP1A et MCP2A
2. Déclencheur manuel adressable : MCP5A

#### B. Description et configurations

##### 1. Déclencheurs manuels conventionnels MCP1A et MCP2A

Un nombre maximum de 32 déclencheurs manuels conventionnels se raccordent sur la carte de boucle ICF ACTIVA.

##### 2. Déclencheur manuel adressable : MCP5A

Un nombre maximum de 32 déclencheurs manuels adressables se raccordent sur la ligne principale.



## RAPPORT D'ESSAI N° DH 96 00 56 Z

### II - ANALYSE TECHNIQUE

Le laboratoire procède à la comparaison des caractéristiques électriques des matériels avec celles du circuit de l'équipement, notamment en ce qui concerne :

- ↳ la tension minimale d'alimentation des matériels et celle fournie par le circuit lorsque l'équipement atteint le seuil hors-service,
- ↳ la tension maximale d'alimentation des matériels et celle fournie par le circuit.

### III - VERIFICATIONS FONCTIONNELLES

Le laboratoire procède, dans la configuration ci-dessus exposée, aux vérifications suivantes :

- Essai fonctionnel des matériels,
- Analyse des défauts de liaison sur les matériels :
  - coupure,
  - court-circuit,
  - mise à la terre (*si l'équipement possède une polarité à la terre*).

### IV - RESULTATS

L'emploi des matériels cités en objet ne perturbe pas le fonctionnement de l'équipement.



## RAPPORT D'ESSAI N° DH 96 00 56 Z

### V - REMARQUE

Néant